



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 novembre 2021

Secteur du médico-social du Grand Est en danger

Aujourd'hui en France, les professionnels des secteurs social et médico-social, ainsi que ceux des services mandataires judiciaires, accompagnent au quotidien des millions de nos concitoyens en **perte d'autonomie** ou handicapés. Cet accompagnement est en grande majorité assuré par des **structures à but non lucratif, dépendantes de financements publics**, au travers de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux. Avec le secteur de la santé, le **secteur social et médico-social** est un des deux **pilliers essentiels de notre système de Santé**.

Pour sauver notre système de Santé, affaibli par des décennies de choix politiques discutables et une pandémie inédite qui a mis en lumière ses faiblesses, le Gouvernement a lancé le **Ségur de la Santé** et acté la revalorisation salariale des personnels de Santé. Ce n'est qu'un juste retour des choses tant les personnels ont été éprouvés, mais **ces revalorisations n'ont concerné qu'une partie des personnels soignants** (ceux du secteur sanitaire et des EHPAD), **laissant « sur le carreau »**, avec un profond sentiment d'**amertume**, de **colère** et d'**injustice** au regard de leur investissement quotidien : les **« oubliés du Ségur »**.

Les annonces du Premier Ministre le 8 novembre dernier vont dans le bon sens : une partie des soignants « oubliés » va pouvoir bénéficier d'une revalorisation salariale mensuelle de 183 € net. **C'est une avancée qui reste insuffisante** car l'accompagnement des personnes repose également sur les personnels éducatifs et ceux des services administratifs du secteur médico-social. **Oubliés**, encore. **Mais vraisemblablement aussi invisibles** aux yeux des pouvoirs publics.

Les acteurs du secteur souhaitent à nouveau alerter sur la dégradation de l'accompagnement à la personne, directement impacté par des personnels qui quittent le secteur au profit d'emplois mieux rémunérés. **Il est urgent de revaloriser tous les métiers d'accompagnement à la personne**, car, au bout de la « chaîne », **ce sont les personnes accompagnées, leurs familles et les aidants qui font les frais de cette situation. C'est pourquoi un grand rassemblement est lancé**

le mardi 30 novembre 2021 à 10h30

devant les préfectures de Châlons en Champagne, Metz et Strasbourg.

Une délégation sera reçue en préfecture pour porter le manifeste que vous trouverez annexé à ce communiqué.

Contacts presse :

M. Karim BENREDJEM (Unapei Grand Est) : unapeige.coordination@gmail.com – 06 23 95 39 69 (pour le site de Châlons)

Mme Catherine HUMBERT (Uriopss Grand Est) : c.humbert@uriopss-grandest.fr – 06 48 02 84 87 (pour le site de Metz)

M. Moussa CAMARA (NEXEM Grand Est) : m.camara@nexem.fr – 06 49 92 10 33 (pour le site de Strasbourg)